

LA TRANSITION
EST ENTRE NOS MAINS

Assises
de la transition écologique
à Orléans Métropole

MOBILITÉS DURABLES



ORLÉANS
MÉTROPOLÉ



DES ENJEUX PARTAGÉS

Constat

Transport routier =

- 1^{er} secteur émetteur de gaz à effet de serre (GES)
- 2nd émetteur de polluants atmosphériques
- 1/4 des consommations énergétiques du territoire

Enjeux

- Maitriser la demande en déplacements
- Développer l'usage des modes de déplacement les moins polluants (vélo, marche à pied)
- Améliorer l'attractivité des services de mobilité
- Limiter l'impact des véhicules motorisés sur l'environnement
- Accompagner les usagers vers la mobilité durable

CE QUE POURRAIT ÊTRE NOTRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



En 2030, grâce à nos actions engagées aujourd'hui...



Notre territoire aura réussi à

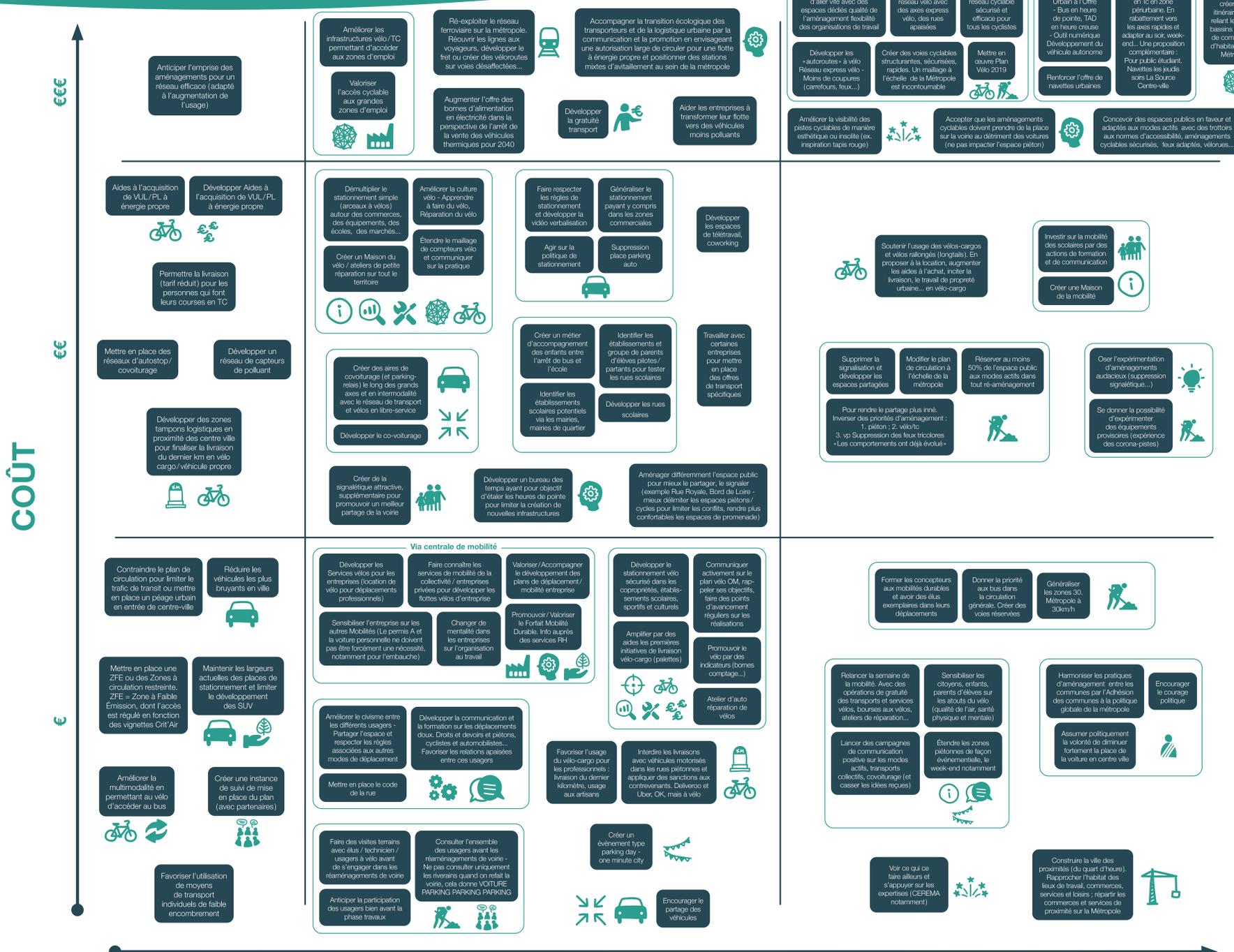
- Diminuer fortement les émissions de GES et autres impacts environnementaux liés aux déplacements



Les habitants pourront

- Circuler à pied ou à vélo confortablement et en sécurité
- Avoir une offre de transport permettant de se déplacer sur l'ensemble du territoire, même en dehors des heures de pointe
- Être informés et accompagnés vers les mobilités durables





IMPACT CLIMAT (ATTÉNUATION - ADAPTATION - RÉSILIENCE)

ATTÉNUATION : action contribuant à la lutte contre le dérèglement climatique par la réduction des gaz à effet de serre

ADAPTATION : action contribuant à l'adaptation au dérèglement climatique, c'est-à-dire limiter l'impact des aléas climatiques comme la canicule, la sécheresse, les risques sanitaires, tensions sur les ressources alimentaires...

RÉSILIENCE : action contribuant à améliorer la capacité d'une société à être préparée aux chocs et aux crises et à les surmonter



EN ACTION

Pour engager cela sans délai, nous pourrions prendre appui sur



Le PDU (Plan de Déplacements Urbains) adopté en 2019 fixant des objectifs clairs en matière de mobilités durables

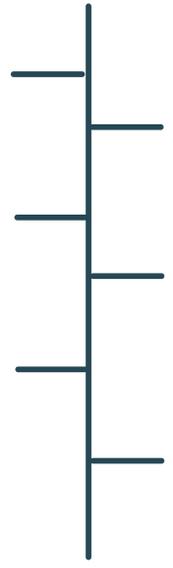


Le Comité d'usagers métropolitains (cyclistes et piétons) depuis 2019



Le réseau TAO et ses évolutions
Extension du transport à la demande prévue en 2022

« **Verdissement** » progressif de la flotte de bus
Incitation à l'usage des vélos-cargos



Le Plan Vélo Métropolitain approuvé en 2019

Des expérimentations en 2020 et 2021
• **Aménagements cyclables et bus transitoires**
• **Actions de sensibilisation** (stands de remise en selle, défi « Me déplacer autrement, pourquoi pas ? »)

Le Comité de suivi qualité du service TAO depuis mai 2021

